

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

LuxaBond Universal_Bond B

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 6700

Page 1 de 6

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LuxaBond Universal_Bond B

N° CAS: 64-17-5
 N° Index: 603-002-00-5
 N° CE: 200-578-6

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

pour usage dentaire uniquement

Utilisations déconseillées

les femmes enceintes ou qui allaitent ne doivent pas travailler avec des substances dangereuses

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: DMG Chemisch-Pharmazeutische Fabrik GmbH
 Rue: Elbgaustraße 248
 Lieu: D-22547 Hamburg
 Téléphone: +49. (0) 40. 84006-0
 e-mail: info@dmg-dental.com
 Internet: www.dmg-dental.com
 Téléfax: +49. (0) 40. 84006-222

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:
 Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
64-17-5	éthanol; alcool éthylique			55 - 99 %
	200-578-6	603-002-00-5		
	Flam. Liq. 2; H225			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
64-17-5	200-578-6	éthanol; alcool éthylique	55 - 99 %
	par inhalation: CL50 = 95,6 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = 6200 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

LuxaBond Universal_Bond B

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 6700

Page 2 de 6

4.1. Description des mesures de premiers secours**Après inhalation**

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. Appliquer une crème grasse.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement: Eau. Traitement médical nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Eau pulvérisée. mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction. Sable.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Eviter ce qui suit : inhalation. contact avec la peau. contact avec les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Assurer une aération suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

LuxaBond Universal_Bond B

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 6700

Page 3 de 6

8.1. Paramètres de contrôle**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Protection respiratoire

Eviter ce qui suit : inhalation. dépassement de la valeur limite: Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: A

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	incoloré-transparent
Odeur:	caractéristique
Point de fusion/point de congélation:	ca. -115 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	ca. 80 °C
Limite inférieure d'explosivité:	3.5 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	15 vol. %
Point d'éclair:	Le produit n'a pas été testé.
Température d'auto-inflammation:	425 °C
pH-Valeur:	neutre
Hydrosolubilité:	complètement miscible
Pression de vapeur: (à 20 °C)	59 hPa
Densité (à 20 °C):	ca. 0,8 g/cm ³
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	1,3 mPa·s

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

forte chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. peroxydes. Acide. Métaux alcalins.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

LuxaBond Universal_Bond B

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 6700

Page 4 de 6

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë, par voie orale DL50: (Rat): > 10000 mg/kg

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode	
64-17-5	éthanol; alcool éthylique					
	orale	DL50 6200 mg/kg	Rat	IUCLID		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 95,6 mg/l	Rat	RTECS		

Irritation et corrosivité

En cas de contact prolongé ou répété avec la peau : irritant.; En cas de contact avec les yeux: irritant.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxicité pour le poisson (Leuciscus idus): CL50: > 8140 mg / l / 48 h (Ethanol);

Toxicité pour la daphnia (Daphnia magna): EC50: 9268 - 14221 mg / l / 48 h

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	éthanol; alcool éthylique					
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 9268 - 14221 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID	

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

N° CAS	Substance					
	Méthode	Valeur	d	Source		
	Évaluation					
64-17-5	éthanol; alcool éthylique					
	Biologische Abbaubarkeit	94 %		OECD 301E		
	leicht biologisch abbaubar					
	Chemischer Sauerstoffbedarf	930-1670 mg/g	5			

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
64-17-5	éthanol; alcool éthylique	-0,31

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Éliminer en observant les réglementations administratives.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

LuxaBond Universal_Bond B

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 6700

Page 5 de 6

Code d'élimination des déchets - Produit

180106 DÉCHETS PROVENANT DES SOINS MÉDICAUX OU VÉTÉRINAIRES ET/OU DE LA RECHERCHE ASSOCIÉE (SAUF DÉCHETS DE CUISINE ET DE RESTAURATION NE PROVENANT PAS DIRECTEMENT DES SOINS MÉDICAUX); déchets provenant des maternités, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies de l'homme; produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1170
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 3



Code de classement: F1
 Dispositions spéciales: 144 601
 Quantité limitée (LQ): 1 L
 Catégorie de transport: 2
 N° danger: 33
 Code de restriction concernant les tunnels: D/E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1170
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: 144
 Quantité limitée (LQ): 3 L
 EmS: F-E, S-D

Autres informations utiles (Transport maritime)

E2

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1170
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

LuxaBond Universal_Bond B

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 6700

Page 6 de 6

14.3. Classe(s) de danger pour le 3**transport:****14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: A3

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364

IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

E2

: Y341

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)